

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2021-030

Eure Normandie Numérique

Réunion du 20 septembre 2021

Objet : Désignation des membres la Commission de suivi de l'exécution de la DSP

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération n°2017-033 du 28 septembre 2017 ;

Vu la délibération n°2017-038 du 15 décembre 2017 ;

Vu la délibération n°2020-026 du 28 septembre 2020 ;

Vu la délibération n°2020-042 du 30 novembre 2020 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 20 septembre 2021 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la désignation des membres de la Commission de suivi de l'exécution de la DSP.
- De désigner messieurs Frédéric Duché et Max Rongrais membres de cette commission, monsieur Frédéric Duché étant désigné Président de cette commission.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 28
- Collège Conseil Départemental : 30
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 20 septembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas Gravelle

